



MUNICIPALITÉ DE
Notre-Dame-de-la-Merci

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : Notre-Dame-de-la-Merci

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Martine Bélanger, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025

Horaire

Vendredi, 19 septembre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 16 :00
Lundi, 22 septembre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 16 :00
Mardi, 23 septembre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 15 :00
Jeudi, 25 septembre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 15 :00
Vendredi, 26 septembre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 16 :00
Lundi, 29 septembre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 16 :00
Jeudi, 2 octobre 2025	De 9 :00 à 12 :00	De 13 :00 à 15 :00

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 13 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 13 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 16 octobre 2025.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Jessica Tardif.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

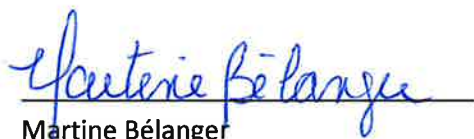
Adresse : 1900, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci, QC, J0T 2A0

Téléphone : 819-424-2113 poste 7206

Signature

Lieu à Notre-Dame-de-la-Merci

Date 29 août 2025



Martine Bélanger

Présidente d'élection